

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRODUCTION ET DE  
COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES » en abrégé «  
SIPCPAG »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE, NON LOIN DU  
NOUVEAU CHU ANGRE, LOT:2878 BESSIKOI, ILOT:264.,  
Lot 2878, Ilot 264

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE  
PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE PRODUITS  
AGRICOLES » en abrégé « SIPCPAG »

Objet : PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE TOUS  
PRODUITS AGRICOLES ET VIVRIERS;  
CENTRALE D'ACHAT;  
LIVRAISON DE VIVRIERS;  
PRODUCTION ET VENTE DE VOLAILLES;  
VENTE DE PRODUITS PHYTO-SANITAIRES;  
FORMATION ET ENCADREMENT DANS LES  
METIERS AGRICOLES;  
LIVRAISON DE PRODUITS;  
IMPORT-EXPORT;  
REPRESENTATION COMMERCIALE;  
BTP;  
COMMERCE GENERAL ET DIVERS;  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.  
- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée, et généralement, toute

opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE, NON LOIN DU NOUVEAU CHU ANGRE, LOT:2878 BESSIKOI, ILOT:264., Lot 2878, Ilot 264

Dirigeant(s) M BRAHIMA BAMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03949 du 26/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24285/GTCA/RC/2024 du 26/04/2024

